



République du Sénégal  
Un Peuple-un But-une Foi  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE



MINISTÈRE DE  
LA JUSTICE  
CENTRE DE FORMATION JUDICIAIRE



Sous-Section : Educateurs Spécialisés

Mémoire de fin formation

Sujet : La problématique de la prise en charge des enfants en danger :  
Exemple du CPA de Dakar

Présenté par :

M. Amadou Ndiaye DIOP

Sous la Direction de :

Mme. Ndiaye Mariama DIALLO  
Directrice du CPA de Dakar

Promotion : 2022/2025

## DEDICACES

Je dédie ce mémoire à mes parents et grands -parents.

Aux défunts des familles **DIOP** et **DOUCOURE**.

Que le seigneur vous accorde le repos éternel et fasse briller sur vous sa lumière céleste.

A notre cher formateur, Feu **Mame Ngor DIOUF**, magistrat émérite, grand défenseur de la protection de l'enfance. « *je vous ai tout donné ; maintenant faites votre job/ Responsabilité assurée et assumée* » ces vocables continuent de résonner dans mes oreilles. Paix à votre âme.

A notre chère collègue de promotion **Diarra Diouf Ndoye AW**, brusquement arrachée à notre affection. Sa disparition, si brutale, à trois mois de la fin de la formation laisse toute la promotion sans voix ; Qu'Allah l'accueille dans la plus haute station des paradis.

Je dédie également ce travail à toute la promotion. Les mots ne sauraient expliquer l'étendue de l'affection que j'ai pour elle.

A tout le personnel du Centre de Formation Judiciaire (CFJ).

## **REMERCIEMENTS**

A ma directrice de mémoire, Madame Ndiaye , éducatrice spécialisée et Directrice du CPA de Dakar pour la disponibilité, son sens de l'écoute malgré son emploi du temps très chargé.

Je tiens également à remercier toute l'équipe éducative pour leur disponibilité malgré leurs multiples occupations. J'ai bénéficié de leurs sages conseils et de leur grande sollicitude. Un grand merci à Mahsen ; Babacar WADE ; Salma FALL ; Ndeye Astou BADJI ; Fallou THIAO et Dieynaba KANE.

Mes remerciements vont à l'endroit de mes amis Gaye NDIAYE et Issa Nicolas DIALLO qui ont toujours cru en moi.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AEMO** : Action Educative en Milieu Ouvert

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**CADBE** : Charte Africaine des Droits et du Bien- être de l'Enfant

**CDE** : Convention des Droits de l'Enfant

**CAPE** : Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance

**CPA** : Centre de Premier Accueil

**CF** : Code de la Famille

**CFJ** : Centre de Formation Judiciaire

**CP** : Code Pénal

**CPP** : Code de Procédure Pénale

**DGPJS** : Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale

**SNPE** : Stratégie Nationale de la Protection de l'Enfant

**TPE** : Tribunal Pour Enfant

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectif total des mineurs selon la catégorie et le sexe.....	21
Tableau 2: Les types d'échantillon .....	24
Tableau 3: Echantillonnage par quotas .....	24

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE.....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERARURE .....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE III : JUSTIFICATION OU PERTINENCE DE L'ETUDE .....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE IV : CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE V : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>12</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE OU METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE VI : OPTION METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE VII : UNIVERS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE VIII : STRATEGIE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>22</b>
<b>CHAPITRE IX : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>27</b>
<b>CHAPITRE X : ETHIQUE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>28</b>
<b>TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE XI : LES OFFRES DISPONIBLES EN TERMES DE PRISE EN CHARGE .....</b>	<b>29</b>
<b>CHAPITRE XII : LES DIFFICULTES OU MANQUEMENTS CONSTATES .....</b>	<b>33</b>
<b>CHAPITRE XIII : LES SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>35</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>39</b>

## INTRODUCTION

L'homme, reconnu comme un être complexe du fait de ses nombreuses caractéristiques, se retrouve au centre de multiples études relevant surtout des sciences sociales. Dans l'espoir de le découvrir davantage, il est confronté à d'innombrables problèmes dans la vie en société. De nature psychologiques, sociales ou communautaires, ces problèmes impactent négativement sur ses rapports non seulement avec lui-même mais aussi avec son entourage d'où l'intérêt de chercher des solutions possibles en vue de les résoudre. De ce fait, bon nombre de discipline relevant notamment de l'histoire, de la sociologie ou encore de la psychologie essaie tant soit peu d'apporter des réponses efficaces.<sup>1</sup>

D'après Javier Pérez Cuéllar « la façon dont une société traite ses enfants reflète non seulement ses qualités de compassion et de bienveillance protectrice, mais aussi son sens de la justice, son engagement pour l'avenir et son envie d'améliorer la condition humaine pour les générations à venir. Ceci est incontestablement le cas de la communauté des nations comme des pays individuellement ».<sup>2</sup>

En effet, aujourd'hui, le phénomène des enfants vulnérables, et en particulier celui des enfants en danger, est un des problèmes sociaux les plus inquiétants de l'époque contemporaine. Partout dans le monde, le nombre de crimes, de délits ou de maltraitance ayant comme victimes des mineurs au cours de ces dernières années ne cesse de croître. Les vols, la cession et la consommation de drogue, les viols, les avortements, les infanticides etc. se sont multipliés<sup>3</sup>.

Ainsi, le Sénégal, à l'instar de plusieurs pays africains ou du monde, a ratifié les Conventions en faveur de la Protection des Enfants<sup>4</sup>. Les droits humains sont le fruit d'une évolution historique, marquée par la reconnaissance des droits et libertés à tous les individus sans distinction. Les différents événements historiques révolutionnaires, ont progressivement conduit à l'adoption de nombreux textes internationaux relatifs aux droits humains. Une évolution remarquable peut être observée sur la base du contenu de ces textes. Certains ont été adoptés dans l'optique d'élargir les dispositions des instruments juridiques de base et d'autres

---

<sup>1</sup> Problématique de la prise en charge des jeunes filles en situation de vulnérabilité au Sénégal, Mamadou TOURE, éducateur spécialisé, p

<sup>2</sup> Ancien secrétaire général des Nations unies : Extrait du discours à l'Assemblée générale le 20 Novembre 1989, Archives de la commission des droits de l'homme des Nations Unies (AUNHRC), Genève, G/SO 214(28).

<sup>3</sup> Problématique des enfants en conflit avec la loi vivant au marché HLM de Dakar, Abdou Akim Aidara, éducateur spécialisé, p 01

<sup>4</sup> Plan cadre national de prévention et d'élimination du travail des enfants au Sénégal, Octobre 2012, Ministère de la fonction publique, du travail et des relations avec les institutions.

en établissant de nouvelles normes dans l'idée de prendre en compte l'évolution sociale et la spécificité de la catégorie humaine. Dans cette perspective, la reconnaissance particulière des droits aux enfants a été une innovation dans l'adoption des instruments juridiques internationaux. Dans son préambule, la CDE (Convention relative aux Droits de l'Enfant) du 20 Novembre 1989 reconnaît que l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale, notamment d'une protection juridique appropriée (...). Dans ce même registre, la Charte Africaine des Droits et Bien Être de l'Enfant (CADBE) de 1990 confirme cette reconnaissance en soulignant que l'enfant, compte tenu des impératifs liés à son développement corporel, physique, mental, moral et social et a besoin d'une protection légale dans des conditions de liberté, de dignité et de sécurité.<sup>5</sup>

L'approche pluridisciplinaire des études centrées sur la personne de l'enfant, a permis d'identifier la nécessité d'une protection spéciale à l'endroit de ce dernier, notamment ceux qui sont en danger, pourvu surtout que la problématique de leur prise en charge puisse être cernée dans sa globalité.

Ainsi, notre étude porte essentiellement sur la problématique de la prise en charge des enfants en danger qui sont placés d'urgence au Centre de Premier Accueil (CPA) de Dakar qui est une structure déconcentrée de la DGPJS, qui a pour mission la prise en charge d'urgence des enfants victimes, témoins et en danger. Dans ce centre, il est attendu l'accueil, l'écoute et la stabilisation de l'enfant pour faire cesser le trouble ou jusqu'à ce qu'il s'estompe.

---

<sup>5</sup> La Charte Africaine des Droits et Bien Être de l'Enfant (CADBE) de Juillet 1990 ; Préambule.

## **PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE**

Dans cette première partie, intitulée « Cadre de Référence », nous allons mettre en lumière la démarche scientifique qui éclaire notre étude. **Le chapitre I, (Problématique)**, nous conforte aux questions essentielles et complexes qui guident notre recherche. **Le chapitre II (Revue de la littérature)** nous permet de revoir et de participer au perfectionnement des travaux antérieurs, des théories et des découvertes existantes. Nous sonderons les défis, les lacunes et les enjeux qui motivent notre quête de connaissances. Dans **le chapitre III, (Justification ou Pertinence de l'étude)**, nous clarifierons les motivations sous-jacentes à notre recherche. Nous exposerons les raisons pour lesquelles cette étude revêt une importance particulière et justifie l'investissement de temps et de ressources. **Le chapitre IV, (Clarification Conceptuelle)**, nous nous engagerons dans un exercice rigoureux de définition des concepts clés qui structurent notre travail. En établissant une terminologie précise, nous éliminerons les ambiguïtés et faciliterons la compréhension de notre démarche. Enfin, **le chapitre V, (Objectifs de la Recherche)**, éclaire la direction vers laquelle nous nous orienterons. Nous définirons clairement les buts et les aspirations qui guident notre enquête, érigeant ainsi une orientation pour notre parcours à venir.

## **CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE**

Mettre au monde un enfant est un processus biologique. Eduquer un enfant, l'encourager, l'aider à devenir autonome et conscient de ses responsabilités relève d'une mission sociale. Cette mission exige amour, énergie et résistance, courage et confiance pour relever les défis, la capacité à accepter les critiques et à apprendre davantage encore. C'est un ensemble d'aptitudes et de qualités que les femmes ainsi que les hommes peuvent acquérir et développer.<sup>6</sup> Ceci traduit que les parents peuvent et doivent éduquer leurs enfants. Avec l'industrialisation, les conditions de vie changent et la vie familiale telle une communauté économique et consommatrice prend un nouveau caractère qui se traduit par le fait que l'homme va travailler à l'extérieur du foyer familial et la mère accomplissant un travail de reproduction du foyer. C'est ainsi qu'apparut le modèle précurseur de la famille actuelle. Les exigences à l'égard de la mère, qui en général demeure encore la principale responsable de l'éducation et de l'encadrement des enfants, se multiplient progressivement au cours du temps<sup>7</sup>. L'enfance est une étape fondamentale dans l'évolution de l'homme en relation avec la société. Ainsi, tout au long de sa croissance, le vécu de l'enfant dans diverses situations peut avoir des répercussions

---

<sup>6</sup> Problématique de la prise en charge des enfants en situation de détresse mères village TOGO p14

<sup>7</sup> Problématique des enfants en conflit avec la loi vivant au marché HLM de Dakar, mémoire de fin de formation Abdou Akim AIDARA, sous – section éducateurs spécialisés CFJ 2021-2024, P4

sur sa vie. Les enfants constituent l'une des couches les plus vulnérables de la société et l'espoir de toute une nation. Au plan international à travers les instruments juridiques que sont la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (CDE) du 20 Novembre 1989 ainsi que la Charte Africaine des Droits et Bien Être de l'Enfant (CADBE) de Juillet 1990 qui consacrent expressément leur droit à la santé, à l'éducation, et à la protection. Et chaque société a intérêt à élargir les opportunités des enfants dans la vie. Ainsi, les conditions de vie de l'enfant font l'objet d'une attention particulière de la part des Etats et des organismes internationaux. Pourtant, dans le monde entier, des millions d'enfants se voient refuser une chance équitable sans autre raison que le pays, le sexe ou les circonstances dans lesquelles ils sont nés et se retrouvent exposés à de facteurs de risque qui compromettent leur existence future.

Malgré l'existence de cette panoplie de textes pour la garantie effective de leurs droits, les enfants sont toujours sous la menace permanente de la violation de leurs droits les plus élémentaires.

Par ailleurs, les facteurs sociaux peuvent impacter la vie de cette couche vulnérable et contribuer à leur exposition aux dangers. En plus, la pauvreté généralisée, avec ses corollaires comme les inégalités économiques, peuvent conduire à un sentiment de désespoir et de manque d'opportunités pour les jeunes. Le manque d'accès à l'éducation, à l'emploi décent et à des conditions de vie dignes, peut exposer certains jeunes à diverses formes de dangers qui peut les pousser à des activités criminelles pour subvenir à leurs besoins.

Ainsi, ces facteurs constituent considérablement à l'augmentation préoccupante des enfants en danger.

De ce fait, il est nécessaire de comprendre comment ces facteurs socio-économiques, familiaux et environnementaux peuvent influencer sur leur exposition aux dangers ?

Et quelles seraient les conséquences de ces dangers sur ces enfants ainsi que sur la société ? De plus, comment les dispositifs actuels de prévention et peuvent-ils être améliorés pour mieux répondre à cette réalité spécifique et favoriser la réhabilitation et la réinsertion de ces enfants ? Ceci étant dit, il importe de poser la question ventrale de savoir : **quelles sont les limites de la prise en charge des enfants en danger placés au Centre de Premier Accueil de Dakar ?**

## CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE

La prise en charge de l'enfance en danger est un problème social majeur au Sénégal, comme dans de nombreux autres pays. Cette revue de littérature vise à examiner les études existantes sur ce sujet afin de mieux comprendre l'état actuel de cette problématique au Sénégal, ses tendances, ses causes potentielles et les approches de prévention et d'intervention.

En effet, beaucoup d'auteurs ont tenté de produire des ouvrages et des articles ou contributions dans cette thématique au niveau national et international. Nous évoquerons dans cette partie, quelques ouvrages et ou articles marquants la question.

**Valérie Delaunay**, dans « *Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant* » (2009) soutient que « la prise en charge occupe une place centrale dans le concept protection de l'enfance, à la lecture et à l'analyse d'études en sciences sociales. Qu'elle soit familiale, extra-familiale ou institutionnelle, ce sont effectivement les ruptures de cette prise en charge qui conduisent l'enfant à des situations d'exploitation, de maltraitance, de négligence ou d'abandon<sup>8</sup> ».

Sur la même lancée, **Bonnet et Suremain**, à travers un article intitulé « *Quelle place pour l'anthropologie de l'enfance dans le développement ?* » et publié en 2008, rappellent « qu'en Afrique notamment, la mère est rarement l'unique responsable du développement de l'enfant et que sa prise en charge est habituellement partagée. L'enfant n'est pas l'enfant de l'individu ou du couple, mais celui du lignage, de la « famille élargie » ou encore de la « grande famille », selon les expressions consacrées ». Des systèmes de circulation, au sein de la parenté ou de l'entourage proche, facilitent la prise en charge des enfants que les tuteurs immédiats, généralement le père et la mère biologique ne parviennent pas toujours à assurer lors des situations de crise (séparation, décès, maladie, perte d'emploi, famille trop nombreuse...).

**Thombane Sophie THIAW**, « *La protection du mineur dans la justice juvénile : quelle réponse judiciaire pour l'enfant en conflit avec la loi ou le mineur en danger dans le système judiciaire sénégalais ?* » 106 pp. Maitrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant, date de soutenance 2021, selon Sophie Thiaw, à Dakar (Sénégal), des enfants et des jeunes ont investi des recoins abandonnés de l'espace public. Ils vivent de mendicité, de récupération, de petits travaux, mais également de pratiques à la limite de la légalité (vols, consommation de

---

<sup>8</sup> Nathalie Kata Nakich, analyse des besoins de base des orphelins doublés du SIDA âgé de 12 à 18 ans au Mali dans l'optique de mettre en place des services biopsychosociaux pour assurer leur sécurité et leur développement jusqu'à l'âge adulte, mémoire de maitrise en travail social, Université du QUEBEC Novembre 2014

stupéfiants). Communément désignés par le terme « faqmen » (fugueur), ces jeunes quittent leur famille ou leur Daara (école coranique) pour la rue. Leur apparence, leurs comportements, leurs activités, mais surtout la perception qu'en ont les populations, leur valent d'être mis en marge et stigmatisés. Qualifiés de marginaux, ils quittent les cadres sociaux conventionnels pour développer dans la rue des « contre-valeurs », les faqmen continuent toutefois de partager avec leurs concitoyens un même univers moral et symbolique. Son livre est une ethnographie de l'expérience que ces jeunes font de la rue. En s'intéressant au sens subjectif qu'ils donnent à leur présence dans les espaces publics, il déconstruit des approches de la figure du faqmen jusque-là cantonné aux statuts de victime et de déviant.

### **Plan Cadre National de Prévention et d'élimination du Travail des Enfants au Sénégal**

Ce plan cadre s'intéresse aussi à la prise en charge judiciaire des enfants en conflit avec la loi ou des mineurs en dangers au Sénégal, un pays qui s'efforce de produire des écrits spécifiquement dédiés à la situation de ces enfants d'où la raison d'orienter notre recherche dans ce contexte afin d'appréhender cette réalité. Nonobstant certaines limites qui pèsent sur l'effectivité et l'efficacité de son système, le Sénégal dispose d'une politique judiciaire favorable et protectrice à l'égard des enfants en danger jusqu'à 21 ans.



### **CHAPITRE III : JUSTIFICATION OU PERTINENCE DE L'ETUDE**

Dans ce chapitre, nous verrons successivement la pertinence sociale (Section I) et la pertinence scientifique (Section II) de cette étude.

#### **SECTION I : LA PERTINENCE SOCIALE**

Cette étude revêt une pertinence sociale majeure en raison de son impact potentiel sur la vie des enfants de manière générale et ceux en situation de danger en particulier au niveau du CPA de Dakar. En comprenant les facteurs qui concourent à leur implication dans des activités dangereuses, ainsi que les conséquences de la dangerosité qui les exposent à des facteurs de risque, cette recherche peut orienter les interventions plus ciblées et efficaces. Elle peut également sensibiliser les communautés et les autorités à l'importance de créer un environnement favorable au bien-être et à la réhabilitation des enfants en situation de vulnérabilité.<sup>9</sup>

De plus, en proposant des recommandations pour améliorer les stratégies de prévention et d'intervention, cette étude peut participer à l'amélioration des politiques publiques et des programmes sociaux. Elle peut contribuer à la création d'un dialogue constructif entre les décideurs, les organismes gouvernementaux, les ONG et les communautés pour développer des initiatives qui répondent de manière appropriée aux besoins des enfants en danger.

#### **SECTION II : LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE**

Du point de vue scientifique, cette étude est pertinente car elle contribue à la compréhension théorique du phénomène des enfants en danger dans un contexte spécifique. Elle permet d'approfondir les connaissances sur les facteurs de risque, les profils des jeunes en situation de danger et les conséquences de cette dangerosité, tout en évaluant l'efficacité des dispositifs de prévention et d'intervention existants.

En investiguant la réalité du Centre de Premier Accueil de Dakar (CPA), cette étude peut également enrichir la littérature scientifique sur la lancinante problématique des enfants en danger en milieu urbain, avec des implications potentielles pour des chercheurs, des universitaires et des professionnels du domaine. Elle offre une opportunité d'approfondir les connaissances sur les interactions complexes entre les facteurs socio-économiques, familiaux et environnementaux et leur impact sur les trajectoires des vies des enfants en danger.

---

<sup>9</sup> Fraser N, (2009), présentation Power Point au séminaire défense et promotion des droits de l'enfant, cours « Doits vivants, traduction et justice sociale » (2020) présenté par Hanson K.

En résumé, la pertinence sociale de cette étude réside dans son potentiel à améliorer les conditions de vie des enfants, tandis que sa pertinence scientifique découle de sa contribution à l'avancement des connaissances sur la problématique de l'enfance en danger dans un contexte urbain spécifique.

## CHAPITRE IV : CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Dans ce chapitre, nous plongeons au cœur des concepts fondamentaux qui sous-tendent notre étude sur la problématique de la prise en charge des enfants en danger placés au Centre de Premier Accueil de Dakar. La complexité inhérente à ce domaine exige une clarification minutieuse des termes et des idées qui guideront notre analyse.

A travers cette clarification conceptuelle, nous visons à établir un cadre solide et cohérent, essentiel à la compréhension profonde des dynamiques en jeu. En explorant les concepts clés tels que problématique, prise en charge, enfants, danger et CPA, nous cherchons à définir avec précision les contours de notre étude et à éclairer les voies vers des solutions efficaces.

**Problématique :** ensemble de questions concernant un domaine de connaissances ou qui sont posés par une situation. Problème et problématique partagent certains traits sémantiques, mais ne sont pas synonymes. Un problème, c'est une question d'ordre théorique ou pratique qui est difficile à concevoir, à expliquer ou à résoudre, tandis qu'une problématique, c'est un ensemble de problèmes liés à un même sujet. <sup>10</sup>Elle est aussi la présentation d'un problème qui soulève une interrogation qu'il faut résoudre dans un exercice ou dans un mémoire ou thèse.

**Prise en charge :** c'est un paquet de services offerts qui comprend l'accueil, l'écoute, l'alimentation, le logement, le suivi sanitaire, psychologique, éducative, psychosocial et judiciaire.

**Enfant :** Une personne n'ayant pas encore atteint l'âge de 18 ans, limite reconnue au niveau international (CDE et CADBE).

**Danger :** c'est la situation ou une personne (ou un pays) est menacé dans sa sécurité ou le plus souvent dans son existence.

Elle est également une cause possible de dommage (à une personne, un peuple, un bien, à l'environnement, etc.). La probabilité<sup>11</sup> de survenue de ce dommage est le risque associé à ce

---

<sup>10</sup> Prof. Jean Marie Muller, IRNC (Institut de Recherche sur la Résolution Non- Violente des Conflits)

<sup>11</sup> Wikipédia.com

danger. On parle évidemment de dangerosité d'une situation ou d'un individu présentant un caractère dangereux.

## **CHAPITRE V : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Il s'agira dans cette partie de voir l'objectif général (section I) et les objectifs spécifiques (section II).

### **SECTION I : OBJECTIF GENERAL**

L'objectif de cette étude est d'explorer en profondeur la problématique des enfants vulnérables placés au Centre de Premier Accueil (CPA) de Dakar et dont la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation sont compromises, afin de permettre aux professionnels de leur prise en charge d'adopter des mesures efficaces dans le but d'accompagner leur réinsertion sociale, familiale ou professionnelle.

### **SECTION II : OBJECTIFS SPECIFIQUES**

D'abord, il est question au niveau du CPA de voir les offres disponibles dans la prise en charge.

Ensuite, de soulever les difficultés ou manquements.

Enfin, de proposer des solutions ou recommandations pour une meilleure prise en charge.

## **DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE OU METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

La deuxième partie de ce travail explore le cadre opératoire ou méthodologie de la recherche, offrant un aperçu détaillé des étapes et des approches utilisées pour mener à bien cette étude. Cette partie se divise en cinq chapitres distincts qui couvrent diverses facettes de la méthodologie. Le **chapitre VI** examine les différentes options méthodologiques possibles pour cette recherche, expliquant les raisons des choix effectués et les outils et techniques privilégiés. Le **chapitre VII** détaille l'univers de la recherche, c'est-à-dire le contexte, les participants et les ressources nécessaires pour mener à bien l'étude. Le **chapitre VIII** se concentre sur la stratégie de la recherche, notamment la planification, la collecte de données et les analyses prévues pour répondre aux questions de recherche. Le **chapitre IX** traite des limites et des difficultés inhérentes à la recherche, ainsi que les obstacles potentiels rencontrés au cours du processus.

Enfin, le **chapitre X** met en lumière les considérations éthiques associées à la recherche, soulignant l'importance de l'intégrité, de la confidentialité et du respect des sujets de l'étude.

## **CHAPITRE VI : OPTION METHODOLOGIQUE**

Il s'agira d'aborder ici, la méthodologie de recherche (section I) et le type de recherche (section II).

### **SECTION I : METHODE DE RECHERCHE**

L'acquisition des connaissances scientifiques peut se faire grâce à l'utilisation des deux méthodes suivantes : la méthode quantitative et la méthode qualitative.

#### **A- Présentation des méthodes**

##### *✓ La méthode quantitative*

La recherche quantitative est un processus structuré qui consiste à collecter et à analyser des données provenant de diverses sources. Elle s'appuie sur des outils informatiques, des méthodes statistiques et mathématiques pour tirer des conclusions. Ce type de recherche vise à quantifier un problème et à comprendre son ampleur en obtenant des résultats extrapolables à une population large. Les données quantitatives recueillies permettent d'établir une relation de cause à effet claire entre le problème et les facteurs qui y sont liés. Ainsi, l'une des principales distinctions entre les deux types de recherche réside dans la méthode de collecte des données.

La collecte de données est un élément clé du processus de recherche quantitative. Cela implique que le chercheur prépare et obtienne les informations nécessaires auprès du public ciblé. Cette préparation consiste à définir les objectifs de la collecte de données, à choisir les méthodes d'obtention d'information et à planifier l'ordre des activités de collecte de données. Les données collectées sont généralement exprimées sous forme de chiffres et sont obtenues à partir de différentes méthodes, telles que les sondages, les données statistiques, les questionnaires, etc...

##### *✓ La méthode qualitative*

La méthode qualitative quant à elle est souvent de nature exploratoire, reposant sur la collecte de données verbales, comportementales ou issu de l'observation, interprétées de manière subjective. Elle s'inscrit dans une perspective à long terme et sert généralement à examiner les causes potentielles de problèmes existants. Cette méthode peut précéder ou suivre une recherche quantitative, selon les objectifs de l'étude.

La recherche qualitative se concentre sur le sens et l'observation d'un phénomène social dans son contexte naturel. Elle s'intéresse à des données difficilement quantifiables et ne rejette pas les chiffres ou les statistiques, mais ne les place pas également au premier plan. Ainsi, le chercheur tente de comprendre les facteurs influençant certains aspects du comportement des

individus en interaction avec une réalité donnée.<sup>12</sup>L'approche adoptée est interprétative, mettant en lumière les processus à l'œuvre chez les acteurs.

Les données qualitatives se présentent généralement sous forme de mots et sont collectées à l'aide de divers outils tels que l'observation<sup>13</sup>, les entretiens individuels, les groupes de discussion, les études de cas, etc...

### **B- Choix et justification de la méthode**

Pour cette étude, nous avons choisi d'adopter une approche qualitative, qui convient mieux à notre sujet de recherche et nous aidera à obtenir des réponses à nos questions directement sur le terrain. Cette méthode inductive est justifiée par le manque de documentation précise et suffisante sur notre sujet d'étude. Les informations recueillies dans la littérature existante présentent des perspectives générales sur la problématique, sans permettre d'élaborer un cadre théorique concret. Par conséquent, nous avons clarifié les concepts liés à notre sujet de recherche, mais en l'absence de documentation adéquate pour formuler une hypothèse, il est nécessaire de chercher les réponses à nos questions directement sur le terrain. Ainsi, notre démarche sera essentiellement qualitative.

## **SECTION II : TYPE DE RECHERCHE**

Il y a plusieurs types de recherche répartis respectivement par rapport aux deux méthodes. En effet, notre présente recherche est de type exploratoire et descriptif car nous comptons voir les facteurs et les caractéristiques qui permettent d'identifier la situation des mineurs placés au Centre de Premier Accueil (CPA) de Dakar et leur prise en charge psycho-sociale par les services étatiques habilités. Le type de recherche en méthode qualitative est souvent exploratoire et cherche à comprendre en profondeur les expériences, les perceptions et les interactions humaines.

Par conséquent, pour mieux analyser ses caractéristiques, nous opterons pour une approche inductive. La recherche qualitative utilise une approche inductive où les chercheurs collectent souvent des données non structurées, comme des entretiens, des observations ou des documents, pour développer des théories ou des modèles à partir des données.

Cette méthode impose une compréhension contextuelle, plutôt que de se concentrer uniquement sur des chiffres ou des variables isolées, la recherche qualitative cherche à comprendre le

---

<sup>12</sup> Pelletier et al. Recherche quantitative : expressions injustifiées, Revue des sciences de l'éducation, 1994

<sup>13</sup> Cours de processus de recherche, Momar Kane, Docteur en Travail social, formateur à l'ENTSS et au CFJ

contexte dans lequel les phénomènes étudiés se produisent. Cela inclut souvent une attention particulière aux interactions sociales, aux cultures et aux environnements.

Avec une flexibilité méthodologique, les méthodes utilisées dans la recherche qualitative peuvent varier en fonction de l'objet d'étude. Cela peut inclure des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion, des observations participatives et des analyses de contenu.

Elle permet en même temps d'analyser rigoureusement les informations afin d'aboutir à une compréhension approfondie des phénomènes sociaux étudiés, souvent en recueillant des données riches et détaillées sur un petit nombre de cas plutôt qu'en cherchant à généraliser à partir d'un grand échantillon.

Une analyse thématique des données qualitatives implique également l'identification de thèmes récurrents ou de motifs significatifs à partir des données recueillies, souvent à travers des techniques comme le codage et la catégorisation.

## **CHAPITRE VII : UNIVERS DE LA RECHERCHE**

Nous étudierons à ce niveau le cadre de l'étude (Section I) et la population à l'étude (Section II).

### **SECTION I : CADRE DE L'ETUDE**

#### **A) Aperçu sur le Sénégal**

Situé à l'extrême ouest de l'Afrique avec une façade maritime de plus de 700 Km sur l'océan atlantique qui le limite à l'ouest, le Sénégal couvre une superficie de 196 712 Km<sup>2</sup>. Le territoire sénégalais est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali et au sud par la république de Guinée et la Guinée Bissau. La république de Gambie qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom, constitue une enclave de 25 Km de large et près de 300 Km de profondeur à l'intérieur du territoire sénégalais.<sup>14</sup> Les dernières estimations indiquent une population qui avoisine les 18.032.473<sup>15</sup>. Ainsi, nous constatons une évolution galopante de la population du Sénégal.

Appartenant à la zone subsaharienne de l'Afrique, le climat du Sénégal est de type soudano-sahélien. Le climat est tropical au sud et semi désertique au nord ; il se caractérise par l'alternance d'une saison sèche de novembre à mi-juin et d'une saison humide et chaude de mi-juin à octobre.

Le Sénégal est une république laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion et qui respecte toutes les croyances.<sup>16</sup> La constitution consacre le principe de la démocratie en rappelant que la souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum<sup>17</sup>. La forme républicaine de l'Etat prend appui sur le caractère démocratique du système politique marqué par la séparation et l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Par ailleurs, la population du Sénégal recensée en 2023 s'élève à 18.032.473 habitants, avec une répartition de 8.900.614 femmes (49,4%) et 9.131.859 hommes (50,6%). Cette population est très jeune, puisque la moitié a moins de 19 ans, avec une moyenne d'âge de 18 ans chez les hommes et 20 ans chez les femmes.

---

<sup>14</sup> ANSD, situation économique et sociale du Sénégal en 2016

<sup>15</sup> ANSD, RGPH-5, 2023

<sup>16</sup> Article 1 de la constitution du Sénégal

<sup>17</sup> Article 2 de la constitution du Sénégal

Les enfants de moins de 15 ans représentent 39,2% de la population totale, étant nombreux chez les garçons (40,6%) que chez les filles (37,6%). De plus, 3,8 % de la population a 65 ans et plus. Les groupes d'âges montrent un avantage numérique des hommes sur les femmes chez les jeunes de moins de 15 ans, avec 110,8 garçons pour 100 filles. Dans les groupes d'âge 15-34 ans et 60 ans et plus, la tendance s'inverse, donnant l'avantage aux femmes avec respectivement 98,1 et 93,5 hommes pour 100 femmes. <sup>18</sup>

La répartition de la population sénégalaise varie dans le pays, avec une plus forte densité à l'ouest, au centre et vers le nord-ouest. L'est et le nord -est, quant à eux, sont moins peuplés.

La densité de la population a augmenté de 65habitants/km2 en 2013 à 92 habitants /Km2 en 2023. La région de Dakar est la plus densément peuplée avec 7277 habitants/Km2. En revanche, la région de Kédougou est le moins densément peuplé avec 15 habitants/Km2.

Le département de Mbacké est le plus peuplé du Sénégal, suivi de Dakar, qui comptent respectivement 1.359.757 et 1.182.416 habitants. Mbour, avec 937. 189 habitants est le troisième département le plus peuplé, suivi de Thiès (880.266 habitants) qui a connu une augmentation de 68% de sa population entre 2013 et 2023. Les départements les moins peuplés sont Salémata (28 111 habitants), Oussouye (52.883 habitants), Saraya (92.912 habitants) et Ranérou (103.283 habitants).<sup>19</sup>

En 2023, la taille moyenne des ménages est estimée à 9 personnes par foyer. Cependant à Dakar, elle est plus petite, avec une moyenne de 6 personnes par ménage. Dans les régions de Tambacounda, Sédhiou, Matam, Kaolack et Kaffrine, la taille moyenne des ménages est de 12 personnes.

## **B) Aperçu sur Dakar**

Dakar, capitale du Sénégal, est situé dans la presqu'île du Cap-Vert et s'étend sur une superficie de 550Km2, soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17 degré 10 et 17 degrés 32 de longitude ouest et les 14 degré 53 et 14 degrés 35 de latitude nord. Elle est limitée à l'est par la région de Thiès et par l'océan atlantique dans ses parties nord, ouest et sud. C'est une région qui est marquée par une histoire très riche sur le plan peuplement mais aussi administratif. Sa position géographique, son statut administratif et la diversité des activités économiques continuent à donner à Dakar plus d'atouts par rapport au reste du pays.

---

<sup>18</sup> ANSD, projection démographique 2022

<sup>19</sup> ANSD.SN

L'organisation administrative de la région de Dakar a connu des mutations de plusieurs ordres depuis l'époque coloniale. Notamment avec le décret 2002-166 du 21 Février 2002 fixant le ressort territorial et le chef de lieu des régions et des départements et le décret 2011-427 du 29 Mars 2011, qui a été abrogé au profit du décret 2011-706 qui a organisé et créé de nouvelles communes et communautés rurales dans le département de Rufisque. Avec l'acte 3 de la décentralisation survenue en 2013, la région de Dakar est organisée administrativement en quatre départements : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque ; Dix arrondissements : Almadies, Dakar-plateau, Grand Dakar, Parcelles Assainies, Guédiawaye, Dagoudane Pikine, Niayes, Thiaroye, Rufisque et Sangalkam ; Cinquante communes (regroupant 43 anciennes communes d'arrondissements, 03 communes et 04 communautés rurales) ;

Quatre villes : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque ; Un conseil départemental : Rufisque 4 qui est l'aboutissement d'un long processus de décentralisation (1972) qui s'est traduit par l'entrée en vigueur de l'acte 3 de la décentralisation en 2013 marquée notamment par la communalisation intégrale et l'érection des départements en collectivité territoriale.

Du point de vue économique, Dakar est à la tête de toutes les autres régions du pays sur le plan économique et en termes d'équipements. En effet, elle concentre la quasi-totalité des infrastructures et plus du quart de la population nationale. D'ailleurs, aucune autre région n'est en mesure de la concurrencer dans un secteur quelconque aussi bien du point de vue des activités qu'au plan des services publics, des équipements, de l'emploi ou des autres activités. Depuis juin 1958, la région est devenue le siège du gouvernement en devenant la capitale du pays. Elle concentre de ce fait, l'essentiel du tissu industriel, des établissements commerciaux ainsi que financiers. Malgré la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, ainsi que celle de développement régional et de décentralisation, la région de Dakar regroupe la plupart des emplois permanents du pays. La capacité polarisatrice de la région de Dakar a été et est encore favorisée par la faiblesse de la densité du réseau routier du pays. En outre, celui-ci favorise les liaisons verticales nécessaires à l'économie d'exportation. Ainsi, 75% des trajets intérieurs de marchandises ont pour origine ou pour destination Dakar ; ceci résulte du poids économique de la région. Cette situation est fortement renforcée par le tracé des réseaux routiers et des voies ferrées.<sup>20</sup>

### **C) Aperçu sur la commune de Sicap-Liberté**

---

<sup>20</sup> ANSD, Service régional de la statistique et de la démographie de Dakar, situation économique et sociale régionale 201, Mars 2019.

La commune de Sicap- Liberté est l'une des 19 communes du département de Dakar, la capitale du Sénégal. Située dans l'arrondissement de Grand- Dakar, elle est limitée au nord par la route du front de terre, la VDN (voie de dégagement nord) et le carrefour Liberté 6 Khar Yalla qui la séparent de Grand Yoff. A l'est, par les allées Ababacar Sy du rond-point jet d'eau au rond-point terminus Liberté 5, puis le tronçon de l'avenue Cheikh Ahmadou Bamba, marquent la limite avec Dieuppeul Derklé. Au sud, l'avenue Bourguiba la borde face à Biscuiterie. A l'ouest, la VDN dans son intersection avec le prolongement de la route du front de terre, l'ancienne piste, la route limitant sacré cœur 1-2-3 au nord, puis le boulevard Dial Diop, la limitent des communes de Mermoz sacré cœur et Ouakam.<sup>21</sup>

Le Centre de Premier Accueil de Dakar se retrouve dans cette commune et constitue d'ailleurs le cadre de la présente étude.

## **SECTION II : LA POPULATION A L'ETUDE**

Notre étude se concentre sur une population spécifique, à savoir les enfants en danger placés au CPA de Dakar.

Ces enfants, souvent confrontés à des situations de précarité et à des influences négatives, se retrouvent souvent en situation de vulnérabilité extrême. Les causes de ces comportements peuvent être multiples : un manque d'encadrement parental, des conditions de vie difficile, un décrochage scolaire précoce, les abus sexuels ou encore la maltraitance.

Afin de mieux comprendre la composition de l'échantillon, nous avons analysé les données démographiques des participants. Le tableau 1 présente un résumé des principales catégories (les enfants en danger selon leur sexe ainsi que leur effectif). Avec les innovations de la DGPJS, la gestion axée sur les résultats, le budget programme, les livrables permettent d'avoir plus de visibilité sur la prise en charge des enfants en danger, les enfants en conflit avec la loi, les enfants victimes et les enfants témoins.

**Tableau 1** : Effectif total des mineurs selon la catégorie et le sexe

Sexe	Mineurs en conflit avec la loi	Mineurs en danger	Mineurs victimes	Mineurs témoins	Total
Garçons	29	20	01	00	50
Filles	22	14	06	00	42
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>34</b>	<b>07</b>	<b>00</b>	<b>92</b>

Tableau 1 Effectif total des mineurs selon la catégorie et le sexe

**Source : Rapport du 2ème trimestre de 2025**

Durant le deuxième trimestre l'année 2025, le CPA de Dakar a fourni des prestations de services à un effectif toutes catégories de quatre-vingt-douze enfants dont 36,9% de mineurs en dangers, 55,4% de mineurs en conflit avec la loi et 7,6% de mineurs victimes

Sur cet ensemble 54,3% sont de sexe masculin contre 45,6% de sexe féminin<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Rapport du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025 du CPA de Dakar

## **CHAPITRE VIII : STRATEGIE DE LA RECHERCHE**

Il sera question de voir ici la recherche documentaire (section I), l'observation (section II), l'échantillonnage (section III), la collecte de données (section IV) et l'analyse de contenu (section V).

### **SECTION I : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

Avant de commencer une étude empirique, il est essentiel de mener une recherche documentaire. Cette étape permet de rassembler des données pertinentes en consultant des documents officiels ou universitaires.

En partant d'un sujet d'enquête connu, la recherche documentaire consiste à rechercher et identifier des documents provenant de sources fiables. Les informations obtenues aident à approfondir la compréhension du sujet. La recherche documentaire diffère de la recherche littéraire par le type de documents examinés, tels que : les thèses ou mémoires d'autres étudiants ; les publications spécialisées ; les documents statistiques et les documents officiels.

### **SECTION II : OBSERVATION**

Dans plusieurs recherches, il est souvent pertinent d'observer le comportement et les gestes des personnes étudiées. Il est fascinant de comprendre comment les individus agissent dans des situations spécifiques, quels sont leurs comportements et comment ils interagissent.

L'observation est une technique fréquemment utilisée pour mener une étude qualitative. Elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales.

Cette technique propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Vous observez simplement ce que les gens font et ce qu'ils disent, sans intervenir.

La technique de l'observation permet d'expliquer un phénomène à travers la description de comportements, de situations et de faits. Pour y parvenir scientifiquement, la description de l'observation doit être fidèle à la situation réelle et il est important de faire des rapports systématiques.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> <https://www.scribbr.fr/methodologie/observation/>

### **SECTION III: ECHANTILLONNAGE**

L'échantillonnage joue un rôle crucial tant dans la collecte de données que dans l'analyse et l'interprétation des résultats. Comme le soulignent Miles et Huberman (1994), « **peu importe vos efforts, il est impossible d'étudier tout le monde en tout lieu et dans toutes les circonstances** ». Ainsi, les décisions que nous prenons concernant les personnes avec lesquelles nous discutons, les lieux, les moments, les sujets abordés et les raisons de ces choix limitent les conclusions que nous pouvons tirer et la crédibilité qu'elles auront aux yeux des autres.

#### **A. Techniques d'échantillonnage**

On différencie la méthode probabiliste (analyse quantitative) et la méthode non probabiliste (analyse qualitative). L'échantillonnage est sans doute le critère le plus distinctif entre les études quantitatives et qualitatives. En choisissant de mener une recherche qualitative, l'échantillonnage utilisé dans cette étude est essentiellement qualitatif, donc non probabiliste.

## B. Type d'échantillon

Nous commencerons par organiser un récapitulatif les types d'échantillons disponibles dans les deux méthodes de recherche.

Tableau 2 : les types d'échantillon

<b>METHODE QUALITATIVE</b>	<b>METHODE QUANTITATIVE</b>
Echantillons non- probabilistes	Echantillon probabiliste
Echantillon accidentel	Echantillon hasard simple
<b>Echantillon par quotas</b>	Echantillon stratifié (proportionnel et non proportionnel)
Echantillon systématique non-probabiliste	Echantillon systématique probabiliste
Echantillon typique ou raisonné	Echantillon en grappe
Echantillon de volontaires	Echantillon à plusieurs degrés
Echantillon boule de neige	

Tableau 2: les types d'échantillon

Dans le cadre de cette étude, nous allons procéder à un échantillonnage par quotas pour avoir une représentativité de la population à l'étude qui est caractérisée par plusieurs catégories que nous allons présenter sommairement sous forme de tableau.

Tableau 3 : Echantillonnage par quotas

<b>CIBLES</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>QUOTAS</b>
Cible primaire	Les mineurs (rencontrés au CPA de Dakar)	05
Cible secondaire	Educateurs spécialisés	06
	Le Président du Tribunal pour Enfants près du TGI de Dakar	-
	Badienou Goxx	01
<b>TOTAL</b>		12

Tableau 3: Echantillonnage par quotas

### C. Taille de l'échantillon

Comme le tableau sur l'échantillonnage par quotas l'a déjà indiqué, nous avons un nombre représentatif de participants pour chaque catégorie de cible afin de mener l'enquête. En tout, il y a 12 cibles, toutes catégories confondues.

### SECTION IV : COLLECTE DE DONNEES

Pour recueillir les données dans le cadre de cette étude qualitative, nous avons opté pour la technique de l'entretien. Il existe trois types d'entretien :

**L'entretien non directif :** cette méthode se base sur l'expression libre de la personne interrogée à partir d'un thème proposé par l'enquêteur. Le rôle de ce dernier est de suivre et de noter les propos de l'interviewé sans poser de questions spécifiques.

**L'entretien directif :** similaire à un questionnaire, l'entretien directif diffère par la communication verbale plutôt que par écrit. L'enquêteur pose des questions selon un protocole prédéfini, évitant ainsi que l'interviewé ne s'éloigne des questions et du cadre préparé.

**L'entretien semi-directif :** cet entretien est basé sur plusieurs thèmes définis dans un guide préparé par l'enquêteur. Bien qu'il suive un protocole prédéfini pour obtenir des informations spécifiques, l'enquêteur encourage l'expression libre de l'individu tout en évitant de l'enfermer dans des questions strictes.

Pour collecter les données de notre sujet de recherche, nous avons décidé d'utiliser l'entretien semi-directif. Conformément à cette méthode, nous avons élaboré des guides d'entretien pour chaque catégorie ciblée, comme décrit dans le tableau d'échantillonnage précédent.

### SECTION V : ANALYSE DE CONTENU

Une analyse de contenu consiste en un examen systématique<sup>24</sup> et méthodique de documents textuels ou visuels. Dans une analyse de contenu, le chercheur tente de minimiser les éventuels biais cognitifs et culturels en s'assurant de l'objectivité de sa recherche. L'analyse de contenu est particulièrement utilisée en sciences sociales et humaines depuis les années 1950. Elle est, à tort, souvent associée à une méthode propre aux sciences sociales nord-américaines. Mais de nombreux théoriciens et chercheurs européens ont contribué au développement des différentes approches d'analyse de contenu<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> Pelletier, Recherche qualitative, recherche quantitative : expressions injustifiées, revue des sciences de l'éducation 1994

<sup>25</sup> [Hhttps://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse\\_de\\_contenu](https://fr.wikipedia.org/wiki/Analyse_de_contenu)

En l'espèce, il est crucial de mener une analyse thématique approfondie des informations recueillies au cours des entretiens avec les divers acteurs impliqués. Cette démarche consiste à organiser et à interpréter les données de manière à identifier les thèmes ou les idées clés qui émergent de ces échanges. En examinant les réponses et les points de vue des différentes parties prenantes, il sera possible de dégager des tendances communes, des préoccupations partagées et des divergences d'opinion. Cette analyse permettra de mieux comprendre les enjeux liés au sujet étudié, d'établir des liens entre les informations collectées et de formuler des recommandations ou des décisions éclairées en fonction de ces observations.

## **CHAPITRE IX : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE**

Il est important de mettre en lumière les limites et difficultés rencontrées lors de la recherche sur la problématique de la prise en charge des enfants en danger au CPA de Dakar.

Parmi les obstacles, nous pouvons citer, la problématique du temps, autrement dit nous n'avons pas assez de temps à consacrer à l'étude. Il y'a également un facteur essentiel qu'il faut noter ; la diversité linguistique et culturelle qui peuvent entraver la communication et la compréhension des réalités vécues par ces enfants.

Par ailleurs, obtenir un échantillon représentatif peut s'avérer complexe, limitant ainsi la portée des conclusions.

Également, la collaboration avec les autorités locales, les familles et les organisations de la société civile est cruciale pour garantir le succès de la recherche, mais cette coopération peut parfois être difficile à obtenir.

Aussi, la formulation du sujet a surtout été le noyau des limites. En effet, dégager une pertinence sur un tel sujet reste encore difficile, il fallait s'adapter en cherchant un angle plus aiguisé qui reflète la réalité sur le terrain.

Nous pouvons aussi mentionner la faible production scientifique sur les centres d'accueil d'urgence.

Autres limites, il nous est presque impossible d'avoir des entretiens directs avec les parents des mineurs placés au CPA de Dakar pour avoir leur aperçu sur les limites de la prise en charge.

## **CHAPITRE X : ETHIQUE DE LA RECHERCHE**

L'éthique de la recherche sur la problématique de la prise en charge des enfants en danger placés au CPA de Dakar est un sujet crucial qui nécessite une approche sensible et réfléchie. Lorsqu'on envisage de mener une recherche impliquant des enfants en situation de danger comme ceux placés au CPA, plusieurs principes éthiques doivent être rigoureusement respectés pour garantir le bien-être et les droits des enfants participants. Nous allons donner quelques considérations éthiques essentielles sur lesquelles il importe de mettre l'accent tout au long du processus de recherche.

**Consentement éclairé des enfants** : il est primordial d'obtenir le consentement éclairé des enfants, mais cela doit être fait avec précaution étant donné leur âge et leur situation. Les enfants doivent comprendre les objectifs de la recherche, les risques potentiels et les bénéfices attendus.

**Protection de l'identité et de la confidentialité** : les données personnelles des enfants doivent être strictement confidentielles pour éviter toute stigmatisation ou discrimination future.

Ainsi la recherche impliquant des enfants en danger nécessite une approche éthique rigoureuse, centrée sur la protection des enfants, la sensibilité culturelle et la maximisation des bénéfices tout en minimisant les risques.

## **TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

Dans cette étape de notre étude, il sera question d'exposer les différentes informations obtenues grâce à nos visites au CPA de Dakar. Nous ferons étalage des différentes interviews réalisées portant sur les sujets relatifs aux offres existantes en termes de prise en charge, les difficultés ou manquements relevés ainsi que les solutions requises pour une possible amélioration.

### **CHAPITRE XI : LES OFFRES DISPONIBLES EN TERMES DE PRISE EN CHARGE**

Compte tenu des données recueillies à travers nos échantillons, la prise en charge se présente sous plusieurs formes. Elle englobe entre autres l'accueil, l'écoute, l'hébergement, les activités, l'accompagnement, le suivi éducatif, le soutien psychologique, l'encadrement et la médiation familiale en cas de rupture.

L'accompagnement est l'une des missions dévolues aux centres selon les différents responsables interviewés. Ainsi le CPA, structure créée pour renforcer la prise en charge, permet d'accueillir les mineurs nécessitant une protection immédiate dès la connaissance d'une situation urgente de mise en danger. L'accueil constitue, du coup, le premier contact chaleureux et sécurisant pour les enfants qui entrent dans le centre, favorisant un climat positif. Il se traduit par une écoute en ce qui concerne les préoccupations, éléments indispensables à la compréhension des besoins et difficultés. C'est une nouvelle structure, avec pour mission d'assurer sous le régime de l'internat et sur décision judiciaire la sécurité des jeunes vulnérables. Cette protection ne peut se faire compte tenu des propos de l'un des agents du centre « *sans une prise en charge médicale, d'une assistance alimentaire et d'une fourniture d'un lieu de résidence temporaire* ».

Mais, il convient de préciser que cette prise en charge concerne selon ce même agent « *les jeunes âgés entre 06 à 18 ans et exceptionnellement les moins de 06 ans* ».

La durée de séjour est d'un jour à trois mois renouvelable une seule fois. Mais parfois, par faute de trouver une place disponible dans les autres centres, cette durée est prorogée.

Par ailleurs, il faut souligner que les enfants y sont placés en principe par OGP du Président du Tribunal pour Enfants ou sur les réquisitions du Procureur de la république, de la mise à disposition de la police ou de la gendarmerie, par référencement de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), des relais communautaires ( Badienou Goxx ; chefs de quartier) ou de tierces personnes.

Le CPA accueille divers profils d'enfants comme les enfants victimes, les enfants témoins, les enfants en conflit avec la loi et les enfants en danger objet de notre étude. Et dans cette étude des enfants en danger, les situations types les plus rencontrées sont les enfants victimes de maltraitances physiques et les enfants égarés. Toutefois avec la prolifération de la violence sexuelle et sexiste, on note une forte augmentation de violences sexuelles caractérisée par les abus sexuels.

A cet effet, pour la prise en charge d'urgence, les pensionnaires y bénéficient d'un traitement adéquat à tous les niveaux.

D'abord au plan psychologique avec l'intervention d'une psychologue conseillère qui s'occupe de ce volet ultra important pour permettre de stabiliser les enfants qui souffrent de troubles psychologiques aigus après une agression. C'est ce qui justifie comme le constate un interviewé au CPA le recours à cet homme de l'art. Ce dernier, procède par des séances de soutien psychologique pour aider les enfants notamment les jeunes filles à surmonter les traumatismes éventuels, favoriser leur bien-être émotionnel et de développer des mécanismes d'adaptation positifs.

Ensuite, au plan judiciaire, l'enfant victime d'abus sexuel est préparé durant tout son séjour au CPA à travers des entretiens périodiques pour l'amener à se préparer à faire face à son bourreau le jour de l'audience. Cette préparation a pour objet de lui permettre de surmonter l'obstacle du stress, de la peur, à pouvoir verbaliser ses émotions face au juge pour la manifestation de la vérité.

Enfin, au CPA, l'enfant y bénéficie d'un suivi éducatif. Des cours de renforcement et d'apprentissage sont organisés pour permettre aux enfants de se mettre à niveau. Cette politique protectrice vis-à-vis de cette couche vulnérable est circonscrite à travers des documents stratégiques comme vision horizon 2050. De cette vision, des axes touchant la promotion des droits de l'enfant y occupent une place de choix.

Des entretiens avec les pensionnaires ont permis d'apprécier la qualité des services offerts à travers l'entretien de cinq mineurs choisis.

Mineur 1 : « *Depuis mon arrivée au CPA je suis bien traité par l'équipe éducative. Je mange à ma faim. Quand je veux parler à mon père, je le joins sans difficulté avec l'aide de la Directrice. Je voulais attirer votre attention sur une chose, j'aimerais qu'on organise des excursions les week-end parce que tout le temps on est fermé* »

Mineur 2 : « *Depuis mon arrivée au CPA, je ne fais plus l'objet de châtiments corporels ; on est bien traité ici ; chaque mardi, la monitrice vient nous apprendre à confectionner des bracelets à travers les activités manuelles. L'équipe éducative est très attachée à notre cause. La cuisinière prépare de bon repas* »

Mineur 3 : « *Au CPA j'ai connu les droits de l'enfant. Un jour, l'équipe éducative a fait cours avec nous pour nous parler des droits de l'enfant, ce que je ne connaissais pas avant mon arrivée ; il y'a une personne qui vient tous les jeudis pour nous parler avec bienveillance ; c'est le psychologue* »

Mineur 4 : « *Au CPA, la vie est très organisée ; ici on dort à l'heure, on se couche à l'heure, ce que ne je faisais pas avant mon placement dans ce centre. On est bien traité ici franchement même si dès fois l'équipe éducative nous crie dessus. Directrice est très gentille. Le matin quand elle arrive, tout le monde court l'accueillir, moi je lui prends son sac pour l'amener au bureau* »

Mineur 5 : « *Le CPA m'a permis de connaître beaucoup de choses comme la prière. Ce n'était pas dans mes habitudes de prier. Ici on mange bien, on dort bien, on regarde la télévision aussi. Directrice est très gentille* »

Cependant, il est précédé d'une assistance judiciaire. Le placement des enfants dans un centre est le résultat d'une demande d'assistance éducative adressée au Président du Tribunal pour Enfants généralement par un parent, mais également, il peut être fait à l'audience.

Le Président diligente alors une enquête sociale sur l'enfant et son environnement familial et social. C'est à la suite de cela qu'il est constaté dans ce centre, des rencontres régulières avec chaque enfant pour discuter de son bien-être, de son évolution personnelle et de ses préoccupations. Une surveillance régulière des comportements et des interactions des jeunes est de mise pour évaluer leur évolution au sein de la structure.

De plus, l'évaluation périodique des journées offre l'occasion de réfléchir collectivement sur les expériences vécues et les progrès réalisés. Ainsi, cet interlocuteur du CPA met l'accent sur le projet éducatif « *dans l'espoir de guider les jeunes dans la réadaptation sociale* ».

La prise en charge intègre aussi un processus de resocialisation des jeunes filles au sein du cercle familial grâce à la médiation. Ce processus, selon les informations obtenues auprès des interlocuteurs au CPA, comprend des rencontres avec les parents qui viennent rendre visite à leurs filles, et profitent parfois de ces séjours pour amener des cadeaux qui contribuent à

faciliter la reconstruction des liens en souffrance. La communication entre les enfants et leurs parents est maintenue à travers le téléphone.

Il est à noter aussi que le CPA travaille en étroite collaboration avec d'autres structures comme les ONG, les mécènes, la police, la gendarmerie et le service d'hygiène. Et que cette collaboration se passe dans d'excellentes conditions.

Aussi à la levée de la mesure, le CPA, dans ses attributions peut effectuer la réorientation des enfants ou le placement dans d'autres centres ou structures appropriés.

Par conséquent, la prise en charge, à la lumière de toutes ces données, est multiforme et témoigne de l'existence d'une certaine sensibilité des autorités en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie de cette couche vulnérable de la société. Mais, face à cette volonté de changement, force est de reconnaître des manquements dans la prise en charge.

## CHAPITRE XII : LES DIFFICULTES OU MANQUEMENTS CONSTATES

La prise en charge des enfants en danger demeure un secteur soulevant beaucoup de préoccupations au Sénégal et particulièrement dans la région de Dakar tant les difficultés et manquements constatés y sont nombreux. Ceux-ci peuvent être analysés sur divers points.

D'abord, sur le plan infrastructurel, la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Social (DGPJS) ne dispose que de deux centres fermés d'urgence de prise en charge des jeunes en difficulté à Dakar malgré l'immensité des besoins. Ces derniers, quoique importants, sont frappés par une inadaptation de leur édifice rendant ainsi difficile le séjour des pensionnaires. Ceci constitue, à bien des égards, une entrave dans le cadre des missions de protection de la DGPJS. Au CPA, selon les confessions d'une des membres de l'équipe éducative trouvée sur place, est marqué par « une configuration inadaptée ».

En effet, le local est considéré comme exigü et ses capacités d'accueil sont limitées. Pour un effectif ne pouvant excéder 24 pensionnaires, les filles par exemple ne disposent que d'une dizaine de place. Et il peut arriver que le centre dépasse largement cette capacité de réception ce qui entraîne des problèmes de promiscuité dans les dortoirs. Elle soutient aussi que « l'éducateur de permanence devrait avoir une vue sur les dortoirs » alors que tel n'est pas le cas. Ainsi, la surveillance tant souhaitée est mise à rudes épreuves compromettant de ce fait la prise en charge.

A cela s'ajoute une absence d'aire de jeu, élément non moins important pour l'épanouissement des enfants. Ces derniers, sont obligés dans leurs activités récréatives de jouer dans l'enceinte du centre qui est bâti en carreaux avec tout ce que cela comporte comme risque de blessure.

Ensuite, ces difficultés peuvent s'analyser du point de vue des ressources humaines. Sur ce point, des secteurs de l'administration publique Sénégalaise, notamment dans le domaine de la prise en charge des enfants souffrent de ce manquement.

En effet, le niveau de recrutement ne suit pas toujours les départs massifs à la retraite du personnel. Aussi, au CPA, les affectations sans remplacement et le déficit de moniteurs compromettent la prise en charge. Ce problème, touchant plusieurs directions étatiques, constitue un goulot d'étranglement dans la conduite des politiques de l'Etat. A titre illustratif, la DGPJS, concernée par ce problème, voit ses missions limitées. Les données recueillies témoignent d'une surcharge de travail au CPA de Dakar en ce sens qu'il est avec celui de Rufisque qui n'est pas encore opérationnel, les seuls centres d'accueil d'urgence de la DGPJS

dans la région et ne dispose que de 5 éducateurs spécialisés et de 3 vacataires. Ainsi, on assiste à une insuffisance de personnel compte tenu du volume de travail.

Nonobstant ces limites, il y'a aussi la problématique du réseau d'assainissement qui est défectueux et qui ne concoure pas à une bonne hygiène de la structure. S'y ajoute, le caractère hermétique du centre avec sa configuration qui ne favorise pas une bonne aération ; ce qui a comme corollaire une odeur qui se dégage et qui attire l'attention du visiteur.

Aussi, l'absence de véhicule de liaison pour permettre à l'équipe éducative de faire des gains de temps en allant aux audiences. Certains membres de l'équipe éducative qui ne disposent pas de moyens roulants perdent énormément de temps pour rallier le Tribunal.

Autre problématique, le placement d'enfants qui ne correspondent pas aux cibles du CPA à l'instar de mineurs qui souffrent de troubles psychiques et qui posent de réels problèmes et qui risque de biaiser la prise en charge déjà effectué sur les autres enfants.

Également, le centre est confronté à des difficultés budgétaires constituant une véritable contrainte pour une pleine capacité de leurs opérations. Ainsi, notre interlocuteur souligne qu'il est assez fréquent d'être confronté à « une pénurie d'eau et des ruptures de stocks ». Ce manquement oblige souvent la direction de l'établissement à revoir les différents menus proposés par jour aux jeunes pensionnaires. De même, ces ressources limitées ont aussi pour conséquence « le retard dans le démarrage des activités de l'infirmerie, l'insuffisance de l'équipement informatique, de mobilier de bureau et de matériels d'intendance ». De plus, la dépendance aux financements publics met en évidence des limitations structurelles qui pourraient entraver la pleine efficacité du centre.

Enfin, à ces difficultés, il faut ajouter celle relative à la délivrance de l'ordonnance de garde provisoire (OGP). Le CPA, selon les renseignements et à titre illustratif « peut attendre deux mois sans en disposer ». Pour conclure, ces carences peuvent entraver la gestion administrative et la qualité des services offerts pour la prise en charge de cette couche vulnérable.

En revanche, des solutions et recommandations ne sauraient manquer pour faire face à cette situation.

## CHAPITRE XIII : LES SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

La problématique de la prise en charge des enfants en danger demeure toujours une question d'actualité. Elle suscite une attention particulière des acteurs étatiques notamment ceux de la DGPJS surtout en ce qui concerne les démarches à adopter face aux manquements.

Sur ce, des solutions sont envisagées pour régler la question relative à la configuration des infrastructures existantes. S'agissant du CPA de Dakar, objet de l'étude, la résolution de ce défi passe par l'extension ou la reconstruction de la structure. Cet objectif ne peut se réaliser sans « une reprise totale du système d'évacuation des eaux usées ». Le cadre de vie joue aussi un rôle important dans la resocialisation de l'enfant. Pour ce faire, il a besoin d'espace lui permettant de s'épanouir pleinement.

Ainsi, la prise en compte de périmètres réservés aux aires de jeux est primordiale. Cette remarque est d'autant plus importante que certains auteurs comme W. STERN, ont attribué aux jeux qui sont une constante dans les activités manuelles et techniques, une place prépondérante dans la prise en charge des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité.

Sur un autre volet, les personnes ressources rencontrées demandent un renforcement du personnel. La prise en charge des enfants fait appel à plusieurs compétences professionnelles. Ce qui justifie qu'au CPA, en dehors de l'accroissement du personnel éducatif, le renforcement dans la structure d'un autre infirmier et d'un chauffeur constitue une nécessité. Chacun en ce qui lui concerne apporte un soutien non moins important dans l'accompagnement psychoéducatif, sanitaire entre autres des enfants.

Mais, ce soutien doit être établi sur la base de connaissances approfondies dans la mesure où le secteur fait l'objet d'un changement notable. D'où l'intérêt d'une multiplication des séminaires de renforcement de capacité pour permettre au personnel d'acquérir de nouvelles compétences.

Sur le registre des ressources financières, la dépendance aux allocations budgétaires de l'Etat assure une stabilité financière. Mais, faudrait-il diversifier les sources de financement car une dépendance exclusive du budget peut entraîner une rigidité financière, limitant ainsi la capacité du CPA à réagir rapidement aux situations d'urgence. Fort de ce constat, le CPA entend « renouveler avec les autres organisations ». Pour ce faire, il s'appuie surtout sur des associations à l'instar de **Pencum Ndakaaru** dans l'espoir de trouver une aide supplémentaire. Cet appel aux partenaires extérieurs est vu comme une stratégie pour renforcer la résilience financière.

## CONCLUSION

La prise en charge des enfants en danger au Sénégal plus particulièrement ceux placés au CPA de Dakar demeure un sujet qui intéresse tout un chacun compte tenu de la particularité de cette couche vulnérable de la société.

Cette couche vulnérable, souvent marginalisée à bien des domaines, a besoin d'un traitement spécifique dans l'espoir de l'aider à s'insérer dans la société.

Ainsi, notre question de départ vise à analyser la problématique de la prise en charge des enfants en danger au CPA de Dakar.

A cet effet, nous avons constaté que pour étudier cette problématique, il est nécessaire de s'interroger sur les offres disponibles, les obstacles et les manquements afin de faire ressortir les recommandations.

En termes d'offres, les recherches effectuées sur le terrain ont fait montre des dispositions prises par le CPA pour la prise en charge des enfants. Ainsi, il y'a une assistance médicale, psychologique, sanitaire, judiciaire, psychosociale et pédagogique.

Mais cette prise en charge n'est pas sans difficultés en ce sens que le CPA est confronté à de nombreux défis. Ces manquements peuvent s'analyser non seulement sur le plan infrastructurel, matériel et humain mais également sur d'autres points phares. Par conséquent, des solutions sont requises dans le but d'une amélioration.

Ces recommandations ont trait à l'amélioration des infrastructures, à l'acquisition de matériels mobiles et à l'élargissement des partenaires extérieurs entre autres.

En perspective, il convient de préciser que la recherche sur la problématique de la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité placés au CPA de Dakar peut faire éclore d'autres aspects tout aussi importants dans le cadre de l'étude. Ainsi, la description des formes de vulnérabilité, la mesure de leurs niveaux de prévalence, de leur tendance, de leurs causes et de leurs conséquences mériterait une attention particulière. Cette démarche constitue sans doute une occasion pour mieux appréhender la question de la prise en charge sur toutes ses formes.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, *Situation Economique et Sénégal, ed 2020, Mai 2025, 86 p.*
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, *rapport préliminaire recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), Avril 2025.*
- Axelle Brodriez- Dolino, *le concept de vulnérabilité*, article, publié le 11 Février 2016, P.2
- Banque Mondiale, situation économique du Sénégal en 2023 : *répondre aux besoins des groupes vulnérables pour le développement national*, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/senegal/publication/senegal-economic-update-2023addressing-the-needs-of-vulneable-groups-for-national-development>, 21 Juin 2023, consulté le 15 Avril 2025
- Charte africaine de la jeunesse, septième session ordinaire de la conférence, le 02 Juillet 2006, Banjul
- Charte africaine des droits et bien être de l'enfant
- Code la famille du Sénégal
- Code de procédure pénale
- Comité africain d'experts sur les droits de l'enfant en afrique : observation finale sur le rapport initial sur l'état de mise en œuvre de la CADBE consulté sur [https://reporting.acerwc.africa/uploads/c9d50d9485bc448a149d6622ba0700821ac6e30e/statereport/CO\\_Senegal\\_French.pdf](https://reporting.acerwc.africa/uploads/c9d50d9485bc448a149d6622ba0700821ac6e30e/statereport/CO_Senegal_French.pdf)
- Convention internationale des droits de l'enfants
- Colline Chambolle, « Ela, fille trans de 8ans à l'assemblée de la laisser être heureuse » Huffpost, 4 décembre 2019, consulté le 07 Fevrier 2025
- Danielle Coltier, Patrick Dendale, Philippe De Brabanter « *La notion de prise en charge : mise en perspective* » Article in langue française, June 2009, mis en ligne par Patrick Dendale le 08 Avril 2015, <https://www.researchgate.net/publication/271047266> , consulté le 18 Mars 2025, 27 p.
- International criminal court « *Cycle de réhabilitation psychologique d'un enfant associé dans les forces et les groupes armés* » ? mis en ligne le 30 septembre 2016,

[https://www.icccpi.int/sites/default/filt/RelatedRecords/CR2016\\_08526](https://www.icccpi.int/sites/default/filt/RelatedRecords/CR2016_08526) ,  
consulté le 25 Avril 2025

- L'identité de genre-soins de nos enfants, « *l'identité de genre* », <https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/behavior-and-development/genderidentity>, consulté le 16 Juin 2025
- Mohamadou Sall, « *Itinéraires et prise en charge de jeunes filles en danger moral : l'exemple du centre polyvalent de Thiaroye au Sénégal* », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, Automne 2009, mis en ligne le 07 Janvier 2010, URL : <http://journals.openedition.org/sejed/6430>, consulté le 16 Septembre 2025
- Momar KANE, la recherche qualitative, cours, CFJ, 24p
- Stratégie Nationale de protection de l'Enfant (SNPE), 2013, 61p.

## **ANNEXE**

## **GUIDE D'ENTRETIEN DES EDUCATEURS SPECIALISES DU CENTRE DE PREMIER ACCUEIL DE DAKAR**

### **I/ Présentation du répondant**

- A) Pouvez-vous, vous présenter brièvement ?
- B) Depuis combien de temps travaillez-vous au centre ?
- C) Quel est votre rôle exact ? votre formation et parcours effectuer jusque-là ?

### **II/ Identification et accueil des enfants**

Comment les enfants arrivent-ils au centre ?

Quels sont les profils d'enfants accueilli au niveau du CPA et les tranches d'âge les plus fréquents ? Quelles sont les situations types ou causes d'admission rencontrées (maltraitance, fugue, négligence, abus, victimes, situation de rue, témoins) ?

Quels sont les différentes étapes de leur prise en charge ?

### **III/ Accompagnement et suivi**

Quelles sont les principales formes de soutien proposées (psychologique, éducatif, juridique et social) ?

Comment est organisé le suivi des enfants ? Travaillez-vous en équipe pluridisciplinaire ?

Combien de temps un mineur reste-il en général au CPA ?

Avez-vous un exemple anonymisé d'un cas marquant que vous pouvez partager ?

### **IV/ Réseau et collaboration**

Travaillez-vous en lien avec d'autres structures (la police, les tribunaux, les ONG) ?

Comment se passe cette collaboration ?

Comment s'effectue la réorientation ou le placement des enfants ?

Existe-t-il un suivi post CPA ? Si c'est le cas, il est assuré par qui ?

### **V/ Difficultés et limites**

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans la prise en charge ?

Avez-vous suffisamment de ressources humaines, financières et matérielles ?

## **VI/ Evaluation et amélioration**

Selon vous, quelles sont les forces du centre ?

Quelles améliorations seraient nécessaires pour mieux prendre en charge ces enfants ?

Y'a-t-il des aspects que l'on devrait renforcer selon vous ?

# Table des matières

INTRODUCTION .....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE REFERENCE.....	3
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE .....	3
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERARURE .....	5
CHAPITRE III : JUSTIFICATION OU PERTINENCE DE L'ETUDE .....	8
SECTION I : LA PERTINENCE SOCIALE .....	8
SECTION II : LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE .....	8
CHAPITRE IV : CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	10
CHAPITRE V : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....	12
SECTION I : OBJECTIF GENERAL.....	12
SECTION II : OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	12
DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE OU METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....	13
CHAPITRE VI : OPTION METHODOLOGIQUE.....	14
SECTION I : METHODE DE RECHERCHE.....	14
SECTION II : TYPE DE RECHERCHE.....	15
CHAPITRE VII : UNIVERS DE LA RECHERCHE .....	17
SECTION I : CADRE DE L'ETUDE.....	17
SECTION II : LA POPULATION A L'ETUDE.....	20
CHAPITRE VIII : STRATEGIE DE LA RECHERCHE.....	22
SECTION I : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE .....	22
SECTION II : OBSERVATION.....	22
SECTION III: ECHANTILLONNAGE.....	23
SECTION IV : COLLECTE DE DONNEES.....	25
SECTION V : ANALYSE DE CONTENU .....	25
CHAPITRE IX : LIMITES ET DIFFICULTES DE LA RECHERCHE.....	27
CHAPITRE X : ETHIQUE DE LA RECHERCHE .....	28
TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	29
CHAPITRE XI : LES OFFRES DISPONIBLES EN TERMES DE PRISE EN CHARGE .....	29
CHAPITRE XII : LES DIFFICULTES OU MANQUEMENTS CONSTATES .....	33
CHAPITRE XIII : LES SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS .....	35
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	37
ANNEXE.....	39

